



Je voudrais rendre ici hommage à une grande dame de l'Orthodoxie en France, qui vient de nous quitter après « presque un siècle de vie », comme le dit Lynn Breck dans la préface de la traduction anglaise du dernier ouvrage d'Élisabeth Behr-Sigel, *Discerner les signes du temps*, paru aux éditions du Cerf, à Paris, en 2003. Cette petite dame (par la taille) fut un grand témoin de l'histoire de l'Orthodoxie en Occident et plus particulièrement en France. Née en 1907 dans une famille protestante peu croyante, elle étudia tout d'abord la philosophie, car la théologie était alors interdite aux femmes. En 1927, quand la faculté de théologie protestante de Strasbourg s'ouvrit aux étudiantes, elle fut l'une d'elles. Au cours de ces études, elle fit des rencontres primordiales pour sa vie future. Elle rencontra deux étudiants orthodoxes, qui l'initièrent à l'ecclésiologie de communion et à la vie de l'Église, en l'emmenant à la liturgie pascale, qui produisit sur elle une forte impression. Elle fut, à cette époque, la condisciple de Louis Bouyer, futur prêtre oratorien et grand théologien catholique, spécialiste de la liturgie et de la spiritualité.

L'année suivante, poursuivant ses études à la faculté parisienne, elle entra en contact avec le milieu brillant de l'émigration russe, rencontrant Nicolas Berdiaev, le père Serge Boulgakov, sainte Mère Marie et la jeune génération des frères Kovalevsky, de Paul Evdokimov et de Wladimir Lossky. Elle rencontra également le père Lev Gillet, auquel une longue amitié la lia. Élisabeth Behr-Sigel partagea la préoccupation du père Lev pour la fondation de la première paroisse francophone. Ce fut un des grands combats d'Élisabeth : l'implantation de l'Orthodoxie en France, et le combat pour son unité. Elle participa, par la suite, à toutes les initiatives de coopération entre les orthodoxes de France, étant une figure marquante des congrès et des réunions de la Fraternité orthodoxe. Lors des derniers événements qui ont secoué notre diocèse à la suite du décès de Monseigneur Serge, elle sut défendre, à partir de prises de position courageuses, la liberté de notre diocèse et la volonté de réunir tous les orthodoxes de France en une structure ecclésiale canonique.

Du fait de sa longue vie et des rencontres extraordinaires qu'elle y a faites, Élisabeth était une mémoire vivante de l'Orthodoxie en France, nous rappelant toujours le courage et la foi des anciens. Maintenant qu'elle n'est plus, il nous revient de garder vivante cette mémoire, et puisse la sienne être éternelle.

Archiprêtre Serge

Les diptyques

Si on ne comprend pas la proscomidie, on ne peut pas comprendre les diptyques.

La proscomidie, ou préparation, est, justement, la préparation des Saints Dons. Durant cet office le prêtre va disposer l'offrande sur la patène ou disque.

Au centre, un cube est prélevé dans une prosphore. Ce cube, l'Agneau, porte sur sa surface les lettres IC-XC-NI-KA : Jésus Christ Vainqueur. C'est ce pain qui deviendra le Corps du Christ.

À sa droite, une parcelle est prélevée dans une petite prosphore, représentant la Mère de Dieu « drapée dans un manteau broché d'or », à sa gauche neuf parcelles sont prélevées dans une autre petite prosphore, représentant les ordres saints : anges, ancêtres, pères, docteurs, martyrs, etc.

Aux pieds du Christ sont disposées des parcelles pour notre Archevêque (pour ce qui nous concerne), notre pays, et pour les fondateurs du lieu où nous célébrons, pour les fondateurs de notre communauté en tout cas. Ces commémorations appartiennent déjà aux diptyques.

Les diptyques, sont, à l'origine, des tablettes comprenant d'un côté les vivants de l'autre les défunts. On trouve encore, sous forme de carnets, de feuillets doubles ou autres, ce type de documents commémoratifs et directement lié à l'offrande, puisqu'il accompagne le pain : la prosphore !

Chez nous, la prosphore est un petit pain, sur lequel le prêtre prélève une parcelle, soit pour les vivants, soit pour les défunts. Voilà pourquoi on en offre généralement deux ! Chez les grecs, la prosphore est un gros pain sur lequel on prélève tout, l'Agneau et toutes les parcelles. Soit le fidèle apporte cette prosphore avec ses diptyques, soit il accompagne ses diptyques d'un don en argent à l'Église. Dans certaines paroisses russes, les prosphores s'achètent d'ailleurs. Nous sommes bien dans le don, dans l'offrande !

Que se passe-t-il donc durant cette proscomidie, office complet avec un début et une fin ? Le tout (ce qui est à Toi, le tenant de Toi, et, en tout et pour tout) est rassemblé sur la patène avec le Christ, autour de Lui, en un seul lieu. Toute l'humanité, passée et présente, dans l'unité parfaite, en un seul corps. La voilà cette offrande ! La foi de notre Église ainsi rassemblée. Cette foi unique qui se retrouvera dans le calice après la communion. C'est la foi Orthodoxe !

Pour chaque orthodoxe cité, une parcelle est prélevée.

Est-ce à dire que les « autres », non-orthodoxes, sont absents, ou exclus ? Non ! Puisque chacun d'entre nous les porte ! Et d'ailleurs qui sont ces autres ? Les baptisés d'autres confessions chrétiennes, catholiques, protestants... Ou d'autres personnes confessant d'autres fois non chrétiennes, tous les non-baptisés donc, ou les athées, les agnostiques, etc.

Bon nombre d'entre nous ne sont pas orthodoxes de naissance ou appartiennent à des familles « mixtes ». Là intervient la question si difficile : puis-je inscrire mes proches, parents, amis, aux diptyques ? Qui peut répondre à cette interrogation ? Sur le fond, seul l'Évêque du lieu décide de qui peut ou non être nommé aux diptyques. C'est ainsi.

Il est le garant de l'intégrité de l'Église et ordonne (au sens étymologique), *in fine*, ce qu'il croit être juste. Nous prions d'ailleurs pour cela durant la liturgie : « accorde Seigneur [...] qu'il soit fidèle dispensateur de Ta parole de vérité... ».

Qu'en est-il donc ? Chacun peut prier pour qui il veut, quand il veut, particulièrement durant les offices. Mais, qui peut imposer, à qui que ce soit, le fait de se retrouver dans le calice, plénitude de la foi (la foi orthodoxe en l'occurrence !) avec le Corps et le Sang du Christ à qui il ne croit pas ou n'adhère pas à notre façon d'y croire ! C'est la raison pour laquelle il me semble bon de noter N.O. (non orthodoxe) ! Il

ne s'agit en aucun cas d'exclure ou de stigmatiser mais, simplement, de rester clair !

Certains prêtres ne font pas la distinction entre les diverses confessions chrétiennes, pour des raisons personnelles, affectives, familiales ou œcuméniques, pourquoi le nier ? D'autres y attachent une importance, pour des raisons aussi justes, en tout cas, irréprochables.

Bien entendu, chacun peut lire « ses » diptyques, seul... Mais où est l'offrande ? Il est vrai également que dans les très grandes paroisses, le célébrant ne maîtrise rien, vu le nombre de diptyques, parfois restant au sanctuaire en permanence ! D'autres

lisent les noms...

Certains proposent leurs proches non-orthodoxes, mais certains « proches » refusent cette prière particulière, même s'ils ne refusent pas notre prière.

Notre Archevêque nous demande de ne garder que les orthodoxes aux diptyques, comme le veut la règle. Ce qui, encore une fois, n'exclut pas les « autres », d'où l'ajout de « N.O. » qui permet à chacun de prier pour qui il veut, sans frustration et en toute sérénité, même s'il n'y a pas de parcelle, faisant ainsi confiance au Seigneur qui connaît chacun parfaitement.

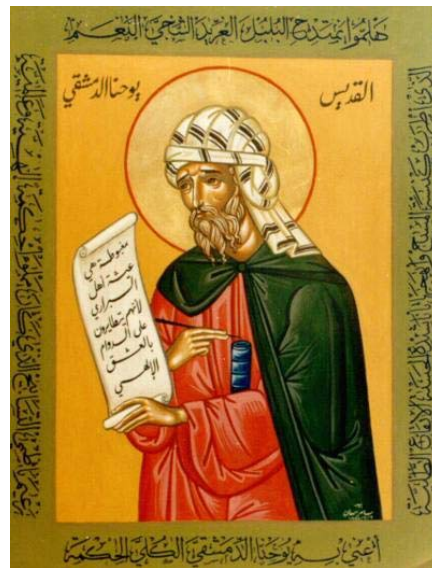
Archiprêtre Nicolas

Saint Jean Damascène 4 décembre

Jean Mansour est né vers 680 à Damas en Syrie dans une famille chrétienne. A la suite de son grand-père et de son père, il était chargé de percevoir les impôts dus par les chrétiens à l'émir de Damas. Mais celui-ci décida d'islamiser son administration, et en chassa les chrétiens. Jean avait environ 45 ans. Il se rendit en Palestine, dans le monastère de Saint-Sabas, où il devint moine, puis, plus tard, prêtre.

À la mort d'un des moines, le frère de celui-ci demanda à Jean d'écrire une prière qui le consolait. Jean refusa d'abord avec entêtement. Mais il finit par prendre en pitié le pauvre homme écrasé de douleur, et écrivit les tropaires pour les défunts. Pour avoir ainsi fait preuve de désobéissance, le père spirituel de Jean le chassa de sa cellule. Sur la prière instante des autres moines, il le fit revenir, mais lui confia la tâche désagréable et pénible de nettoyer les latrines du monastère. Il lui interdit également d'écrire. Saint Jean se soumit à tout avec une totale obéissance. Quelques temps

plus tard le père spirituel eut la vision de la sainte Vierge, qui lui ordonna de lever l'interdiction d'écrire.



Saint Jean vécut toute sa vie dans le monastère de Saint-Sabas, où il rédigea de nombreuses œuvres théologiques, dont *la Source de la Connaissance*, véritable somme de la théologie byzantine. Il possédait aussi un grand don de poésie, et composa de nombreuses hymnes liturgiques, dont le Canon de Pâques.

Saint Jean Damascène fut un grand défenseur du culte des icônes contre les iconoclastes : « Ce n'est pas la matière que j'adore, mais le Créateur de la matière, Qui, à cause de moi, S'est fait matière, a choisi Sa demeure dans la matière. Par la matière, Il a établi mon salut. En effet, le Verbe S'est fait chair et Il a dressé Sa tente parmi nous... Cette matière, je l'honore comme prégnante de l'énergie et de la grâce de Dieu. ».

Saint Jean Damascène est mort vers 780.

Saint Jean de Damas, prie Dieu pour nous

A venir...

Réunion de l'atelier « mise en pratique de la Philocalie » le vendredi 27 janvier à 20 heures

Thème : Le rassemblement de l'être et la sobriété spirituelle

Lieu : Paroisse Saint-Séraphin-de-Sarov, 91, rue Lecourbe, Paris 15^e (autres renseignements sur le site internet : www.saint-seraphin.net)

Noël ou la Pâque d'hiver ?

Dans l'Église ancienne, la fête de Noël célébrait, à la fois, la Naissance et le Baptême du Christ. Cette fête coïncidait avec des solennités païennes marquant le solstice d'hiver.

En Orient, la célébration de ces événements a reçu le nom de Fêtes des *Théophanies* (étymologiquement des manifestations de Dieu) ou Fête des Lumières.

Au cours du V^e siècle, suite à l'influence de ce qui se faisait déjà à Rome et à Jérusalem, la célébration plus particulière de la Nativité du Christ a été ajoutée au calendrier liturgique de l'Église de Constantinople. Ainsi a-t-on commémoré séparément la Naissance et le Baptême, Noël et la Théophanie. Seules quelques Églises orientales ont conservé une seule fête, le 6 janvier ; C'est le cas notamment des Arméniens.

Pour les Chrétiens, le Christ est la «Lumière véritable» (Jn. 1,9) qui vient dissiper les ténèbres du monde déchu. C'est pourquoi la Fête des Théophanies a été célébrée à un moment où l'on avait déjà coutume de fêter le triomphe de la Lumière sur les Ténèbres.

Dieu est la Source de Vie et Il vient rendre la vie à ses créatures qui l'ont perdue suite au péché. Or, comme le dit le Christ, cette vie est la connaissance de Dieu¹. Dieu se manifeste donc en Christ pour permettre à l'humanité de retrouver le chemin de la Vie divine prévue pour l'homme dans le projet intemporel de Dieu.

Dans son projet originel, Dieu cherche en effet à partager sa condition divine avec la création. Le péché vient compromettre ce projet et, malgré l'entrée du mal dans la création, Dieu n'abandonne pas son plan initial ; c'est pourquoi Il s'incarne. L'Incarnation permet donc l'union entre l'homme et Dieu. Elle est intimement liée au projet divin de déifier l'homme, d'autre part, elle vient rendre à la création sa beauté originelle, c'est-à-dire que Dieu vient rendre possible l'annulation des conséquences du péché.

L'Incarnation est donc la réalisation, par et dans le Christ, du salut de l'humanité. Cette Œuvre de salut prend donc une réalité matérielle au moment de l'Annonciation, elle est pleinement offerte à l'humanité au moment de la Résurrection, puis elle se diffuse à travers l'Église au moment de la Pentecôte. Ainsi, chaque fête est-elle une étape dans la réalisation de ce «Mystère Éternel» qui est l'union de Dieu et des hommes. La lumière de Pâques rayonne donc à l'infini, à chaque instant de nos

réactualiser ce renouvellement opéré par le Christ à travers l'eau du Jourdain.

De plus, ces fêtes sont plus particulièrement en résonance avec celle de Pâques. Elles sont une anticipation ou un rappel des festivités de la Résurrection. Lors de la fête de Pâques, nous passons de la mort à la Résurrection du Christ. Nous contemplons son extrême abaissement puis sa Gloire ineffable. De même lors des Théophanies nous retrouvons, dans une moindre mesure, cette progression :

l'abaissement est celui de la naissance charnelle de Dieu, de son acceptation d'un baptême de repentance alors qu'il est sans péché ; sa gloire est celle de la manifestation de sa divinité, au moment du Baptême en étant révélé comme l'Un de la Sainte Trinité, au moment de sa naissance, en conservant la virginité de sa Mère et en étant adoré par les Anges, les bergers et les Mages.

L'hymnographie de ces fêtes développe abondamment cette dimension pascale. Il y a même des hymnes copiées sur celles de Pâques et de la semaine sainte, notamment lors des grandes heures préparant à Noël et à la Théophanie.

De même, les cycles liturgiques ont des éléments communs à Pâques et à Noël. On peut remarquer, par exemple, que ces deux fêtes sont précédées d'un carême de préparation et suivies d'une

semaine sans jeûne.

Ainsi, peut-on constater que la vie liturgique est un outil qui permet de révéler la théologie, de la faire vivre ; c'est pourquoi nous y sommes si attachés. Les usages liturgiques ne valent rien en eux-mêmes, mais ils permettent d'incarner des réalités théologiques. De même, la théologie n'aurait aucun sens, si Dieu n'avait pas pour projet de partager sa vie avec l'humanité.

Par la célébration des cycles liturgiques et par l'Eucharistie, nous cherchons donc à faire entrer le Mystère Éternel de Dieu dans notre vie quotidienne.

Daniel Lossky



vies et, plus particulièrement lors des fêtes. Nous pouvons alors contempler l'une des multiples facettes du Mystère, qui nous est communiqué par la Résurrection du Christ.

Le thème de la restauration de la création dans sa condition première est donc abondamment développé par l'hymnographie des deux fêtes, que nous nous apprêtons à célébrer. Ainsi, dans le tropaire de l'avant fête de Noël, par exemple, nous entendons que «le Christ naît pour *ressusciter* son image autrefois déchue». De même pour la Théophanie, «le Christ se manifeste pour *renouveler* l'entière création.». La sanctification des eaux à la Théophanie vient également

¹ Cf. Jn. 17,3

Le Notre Père, quelle traduction choisir ?

1) La prière que donne Jésus aux apôtres

Jésus a confié à ses apôtres le Notre Père, afin qu'ils le récitent comme le modèle de toute prière. Il serait possible selon la thèse de Marc Philonenko, professeur à la faculté protestante de Strasbourg¹, que le Christ n'ait prononcé qu'une partie de cette prière et que les apôtres l'aient prolongée après la Pentecôte. Personne ne doute cependant, que cette prière soit enracinée dans la prédication de Jésus et la vie de la communauté apostolique.

La version primitive de cette prière fut dite et véhiculée à son origine, en araméen et traduite en grec de façon, probablement, très littérale. Pour les exégètes le texte grec reste, pour cette raison, un texte difficile à traduire. Origène signalait déjà les difficultés que pose cette prière pourtant si importante dans la vie d'un chrétien et pour l'Église.

Le Notre Père a donné lieu dans les dernières décades à un grand nombre de travaux qui permettent de mieux cerner les questions qu'il soulève. On peut se reporter facilement au petit livre de Joachim Jérémias, *Paroles de Jésus*², on lira avec grand intérêt l'ouvrage incontournable de Jean Carmignac, *Recherches sur le Notre Père*³. Si dans les années soixante les positions de Jean Carmignac n'ont pas été suivies, on constate que, progressivement, les spécialistes reprennent aujourd'hui les thèses de cet auteur⁴.

2) Les difficultés que pose la traduction œcuménique

En 1966, les évêques de toutes les Églises de France adoptèrent la traduction dite œcuménique. Les orthodoxes avaient accepté cette traduction tout en conservant dans certaines communautés d'autres traductions dont l'une, que l'on devait au père Lev Gillet.

La traduction œcuménique pose divers problèmes, comme l'a montré de façon synthétique dans un article du Monde des religions, Jean-François Colosimo⁵.

Les premières parties du texte : « Notre Père qui es aux cieux que ton nom soit sanctifié, que ton règne vienne, que ta volonté soit faire, sur la terre comme au Ciel » peuvent être objet de commentaires mais ne posent pas de problèmes majeurs.



La phrase « donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour » est l'objet de longs débats. La traduction « de ce jour » est loin du texte, qui indique davantage le pain de vie, la manne du désert, l'Eucharistie, la nourriture « essentielle » du Royaume. Le mot grec *épiousios* désigne bien la notion d'essence. La phrase semble vouloir dire : « donne-nous aujourd'hui le pain qui nous est essentiel, le pain de ce jour à venir ».

La suite du texte « Pardonne-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés » est loin du texte grec, mais ne rompt pas avec sa signification. Les traductions qui utilisent les mots de « dettes » et de « remise de

dettes » sont plus proches du texte grec.

La 6^e demande du texte « Ne nous soumet pas à la tentation » est très loin du texte grec et n'est pas recevable et surtout pas par l'Église orthodoxe, qui au nom de l'héritage patristique ne peut prier Dieu pour ne pas être affrontée à la tentation⁶.

La fin du texte « Mais délivre-nous du Mal » pourrait être traduite par « Mais délivre-nous du Malin », cette traduction semble préférable, cependant le texte grec ne l'impose pas.

3) L'idéologie de la traduction œcuménique et le courage des évêques orthodoxes

Les deux points majeurs du débat concernent le sens de la demande de pain et celle de ne pas être soumis à la tentation.

Si les traducteurs choisissent « pain quotidien » ou « pain de ce jour » ils réduisent le mystère de notre nourriture spirituelle au problème de notre survie quotidienne, ils masquent la demande que l'on adresse à Dieu de nous donner le pain qui nous est essentiel, celui de ce jour-là, le pain du Royaume. Les traducteurs manifestent un simple désir, certes louable mais ici coupable, de charité et de partage du pain.

La demande de non soumission à la tentation pose un problème plus radical. Comme le livre publié chez de Guibert essaie de le montrer, les traducteurs qui choisissent cette version montrent qu'ils sont victimes de l'idéologie liée à l'évolution des mentalités, depuis le XVII^e siècle. Alors qu'au cours des siècles, l'Église ne cesse de dire que l'union à Dieu passe par le combat du désert et donc l'affrontement à la tentation, certains milieux au début du XX^e siècle, ont proposé d'orienter la traduction de cette séquence du texte vers une supplication, pour ne pas être affrontés au combat contre la tentation.

L'Église orthodoxe enseigne que l'union

à Dieu est une véritable union au divin, aux énergies divines mais elle ne nous promet pas que nous serons exemptés du combat dans l'arène. L'idéologie fait oublier aux traducteurs l'union à Dieu, qui depuis la condamnation des mystiques (condamnation notamment de Maître Eckhart, de Benoît de Canfield, de Jean de Bernières et de Fénelon) a disparu du paysage religieux français. Leur idéologie leur fait ne revendiquer que l'amour d'un Dieu aimable qui nous ferait vivre en nous épargnant l'affrontement qu'Évagre, Jean Damascène et tous les Pères ont si bien décrit. Si l'union à Dieu n'est pas possible dès cette vie, alors peut-être faut-il en effet, demander à Dieu d'être épargnés du combat ascétique ? Mais si le combat chrétien est celui qui nous permet de faire l'expérience de Dieu, alors faut-il ne pas le refuser !

On argumente quelquefois que cette tentation, cette épreuve (puisque le même mot grec peut être traduit par tentation ou épreuve) serait l'Épreuve diabolique, celle que l'homme ne pourrait traverser ou plus encore l'épreuve finale du possible refus de Dieu lors du Jugement. La traduction pourrait être selon cette interprétation : « Ne nous soumet pas à l'Épreuve ». On peut entendre l'argument. Il convient cependant de se méfier de l'usage excessif de l'eschatologie. Refuser dans le Notre Père l'affrontement quotidien aux passions que ciblait l'ancienne traduction « Ne nous laisse pas succomber à la tentation » au profit d'une valorisation de la supplication de ne pas être soumis à « l'Épreuve » est dangereux. Il s'agit sans doute, sous prétexte d'eschatologie, d'une évacuation de l'essentiel de la tradition chrétienne : le combat de l'homme intérieur. Jean Carmignac, conscient du problème posé, a publié sur l'eschatologie un ouvrage peu connu que les tenants de cette interprétation pourraient lire⁷.

La traduction œcuménique est plus un révélateur de l'esprit du temps, qu'une traduction qui permet de mettre ses pas dans les pas de nos Pères.

4) La traduction proposée par l'Assemblée des évêques orthodoxes en France et les problèmes qu'elle pose

En proposant une nouvelle traduction les évêques orthodoxes français ont manifesté un courage dont le Peuple doit les remercier. Il n'est pas facile dans le contexte œcuménique qui est le nôtre de transgresser un consensus établi depuis si longtemps.

La traduction proposée par l'AEOF reste cependant « un essai ». La phrase « donne nous notre pain essentiel » fait un pas vers le sens du texte mais reste difficile en français. La formule « Ne nous laisse pas entrer dans l'épreuve » permet que l'on évite le non-affrontement à la tentation mais outre le fait de ne pas être française, choisit une posture eschatologique qui reste problématique dans le contexte culturel qui est le nôtre. Il faut donc saluer le courage des trois évêques qui ont proposé à l'AEOF une nouvelle traduction, mais accepter que, n'étant pas de culture française, ils n'aient pas mesuré, même s'ils possédaient parfaitement notre langue, toutes les implications de leur proposition.

5) Quelle décision prendre ?

Chaque paroisse, chaque monastère se pose la question : quelle décision prendre ? Choix difficile. Plusieurs scénarios sont possibles :

- Conserver la traduction œcuménique mais avec un commentaire sévère sur la 6^e demande.
- Recourir à des traductions locales ou particulières (comme celle du père Lev Gillet) mais en indiquant bien que cette situation non œcuménique, doit être temporaire.
- Améliorer la traduction œcuménique en remplaçant quelques mots. Utiliser la traduction œcuménique en remplaçant le texte de la 6^e demande par « Ne nous laisse pas succomber à la tentation » en indiquant bien que cette situation, aussi, doit être temporaire.
- adopter la traduction de l'AEOF

mais en expliquant bien les difficultés qu'elle pose et donc avec une attitude d'humilité face aux autres chrétiens en attendant une nouvelle traduction.

Nous préconiserions ce quatrième scénario, en sachant que la traduction de l'AEOF n'est pas acceptable mais quelle a l'avantage de pousser les catholiques et les protestants à débattre d'une nouvelle traduction œcuménique.

6) Inviter nos évêques à reprendre la réflexion sur le Notre Père.

Quelque soit la position prise par chaque communauté, on peut inviter les orthodoxes et les autres chrétiens français à faire pression auprès de leurs évêques pour qu'ils se penchent à nouveau sur la traduction du Notre Père. Espérons qu'une nouvelle traduction puisse nous être proposée par nos évêques. Prions les uns pour les autres afin que tous les chrétiens de France puissent un jour prier la prière que Jésus nous a donnée dans une même traduction et dans une traduction fidèle à la Tradition de l'Église.

En attendant une traduction « définitive » les paroisses orthodoxes pourraient lire avec intérêt la « Brève interprétation du Notre Père » de Maxime de Confesseur que l'on trouve dans la Philocalie.

Jean-Marie Gourvil

¹ Marc Philonenko, *Le Notre Père, de la prière de Jésus à la prière des disciples*, Gallimard, 2001

² Joachim Jérémias, *Paroles de Jésus*, Foi Vivante, 1965

³ Jean Carmignac, *Recherches sur le Notre Père*, Letouzey et Ané, 1969

⁴ Le « moine de l'Église d'Orient » et Olivier Clément ont aussi publiés des commentaires intéressants du Notre Père.

⁵ Le Monde des religions, novembre-décembre 2004. Voir le texte sur orthodoxie.com.

⁶ Jean-Marie Gourvil, *Ne nous laisse pas entrer dans l'épreuve, une nouvelle traduction orthodoxe du Notre Père*, F-X de Guibert, 2004. Le livre est intégralement consacré à cette 6^{ème} demande

⁷ Jean Carmignac, *Le mirage de l'eschatologie*, Letouzey et Ané, 1979

Avez-vous pensé à régler votre cotisation ?

La paroisse est habilitée à recevoir des dons. Vous avez la possibilité de bénéficier d'une réduction d'impôts égale à 65% des dons versés dans la limite de 10% de votre revenu imposable.

Les dons et les cotisations versés au trésorier de la paroisse sont à régler à l'ordre de "Association Saint-Jean", soit par chèque bancaire, soit par versement au crédit du compte bancaire Association Saint-Jean, Société Générale Défense Leclerc Banque 30003 – agence 03832 – n° de compte 00037265531 clé 68.

Réflexions autour de la catéchèse de nos enfants « Élève un athlète pour le Christ » saint Jean Chrysostome

Juste quelques mots pour améliorer peut-être la catéchèse de nos enfants. Nous avons beaucoup d'enfants, nous avons des catéchètes. Nous pouvons faire quelque chose ensemble. Il y a rarement une demande explicite des enfants mais en tout cas, quand ils participent, ils sont contents et le catéchète aussi. Les parents doivent les pousser un peu, c'est normal et c'est bien. Mes parents m'ont poussé et aujourd'hui, je suis bien contente d'avoir des bases. Cela m'a donné envie d'aller plus loin.

Ce sont des clés pour l'approfondissement de la foi, en particulier pour la période de doute, de questionnement à laquelle nous sommes souvent confrontés en grandissant. « Si l'âme encore tendre reçoit l'empreinte des bons principes, personne ne pourra les effacer, lorsqu'ils seront durs comme une empreinte. » nous dit saint Jean Chrysostome.

Mais vous savez déjà tout cela. Il faut se donner les moyens et prendre le temps de le faire. Nous sommes obligés de revoir notre organisation. Il n'est plus possible de faire la catéchèse pendant la liturgie, car nous n'avons plus de pièce à part. Nous pourrions donc la faire le dimanche après la liturgie, une fois par mois par exemple, pendant le café. Juste une petite demi-heure... Qu'en pensez-vous ?

Clémentine Lacaille



Saint Alexis d'Ugine



Martyr Georges, hosiomartyre Marie, hieromartyr Dimitri, martyr Élie

Voici les icônes des nouveaux saints commandées par notre paroisse au père Ambroise en Russie.

Carnet de la paroisse

Odile et Philippe Capony nous demandent de prier pour leurs enfants Élisabeth et Antoine et leur petit-fils Valentin, qui est né à Shanghai, le 24 novembre 2005 et qui est gravement malade.

Si vous souhaitez voir paraître une annonce dans le carnet de la paroisse, n'hésitez pas à contacter
Élisabeth Toutounov - 13 rue Guy Gotthelf, 91330 Yerres - 01-69-49-15-39 - elisabeth.toutounov@wanadoo.fr

Communiqué N° 10-05 du Conseil de l'Archevêché Réunion du 16 décembre 2005

L'Administration Diocésaine a été informée, ce vendredi 16 décembre, de la décision du Tribunal de Grande Instance de Bayonne, prise le lundi 12 décembre, concernant l'association culturelle orthodoxe russe de Biarritz (paroisse de la Protection-de-la-Mère-de-Dieu et de Saint-Alexandre-Nevsky). Le Tribunal a prononcé la nullité des assemblées générales tenues par M. Georges Monjoch le 26 décembre 2004, le 23 janvier 2005 et le 20 mars 2005, et de toutes les décisions qui y ont été prises. Le Tribunal a également enjoint M. G. Monjoch,

sous astreinte, à restituer tous les documents administratifs, comptables et bancaires de l'Association. Le jugement du Tribunal précise que l'Association culturelle orthodoxe russe de Biarritz a été « remise dans l'état où elle se trouvait avant ces assemblées ».

En d'autres termes, la décision de l'Assemblée générale de l'association culturelle, tenue de manière non statutaire le 26 décembre 2004, de passer sous la juridiction du Patriarcat de Moscou a été reconnue illégale et non avenue.



En conséquence, l'église de la Protection-de-la-Mère-de-Dieu et de Saint-Alexandre-Nevsky doit revenir à son propriétaire légitime, l'association culturelle relevant de l'autorité de l'Archevêque des églises russes en Europe occidentale dans la juridiction du Patriarcat œcuménique.

Son Éminence Mgr l'Archevêque Gabriel prend acte de la décision du Tribunal avec satisfaction. Il entend examiner prochainement avec les membres du Conseil de l'Archevêché, en concertation avec le recteur et les membres du Conseil paroissial, les suites à donner à cette affaire de sorte que la vie paroissiale puisse reprendre son cours de façon calme et sereine.

Communiqué N° 09-05 du Conseil de l'Archevêché Réunion du 5 décembre 2005

Une délégation envoyée par Son Éminence le métropolite Laur, primat de l'Église russe hors-frontières (ERHF), a été reçue, à sa demande, par Son Éminence l'archevêque Gabriel, le mardi 29 novembre 2005, dans sa résidence auprès de la cathédrale Saint-Alexandre-Nevsky, à Paris.

La délégation était composée de l'archiprêtre Alexandre Lebedeff, secrétaire de la commission de dialogue avec l'Église orthodoxe russe, l'archiprêtre Victor Potapov, membre de la commission préparatoire au 4^e concile de l'ERHF, et du prêtre Séraphim Gan, secrétaire particulier du Métropolite Laur, et membre de la commission préparatoire au 4^e concile de l'ERHF.

Lors de cet entretien, l'archevêque Gabriel était entouré de l'archiprêtre Alexis Struve, membre du Conseil de l'Archevêché et de M. Michel Sollogoub, secrétaire du Conseil de l'Archevêché.

Dans une atmosphère très cordiale, les deux parties ont échangé des informations concernant la situation de leurs entités ecclésiastiques respectives. Les points suivants ont été plus particulièrement abordés :



- l'état du dialogue entre l'ERHF et le Patriarcat de Moscou,
- la préparation du 4^e concile de l'ERHF, prévu en mai 2006, à San Francisco,
- la situation canonique actuelle de l'Archevêché et les difficultés apparues ces derniers temps dans ses relations avec le Patriarcat de Moscou.

Les deux parties ont noté une similitude d'analyse sur un grand nombre de sujets. Elles sont convenues de l'importance d'établir des liens étroits d'information en vue d'une meilleure connaissance mutuelle et d'une coordination du service pastoral.

Les membres de la délégation ont ensuite été reçus à l'Institut de théologie orthodoxe Saint-Serge par l'archevêque Gabriel et le protopresbytre Boris Bobrinskoy, doyen de l'Institut, et ont partagé un repas avec les enseignants et les étudiants.

Le lendemain, mercredi 30 novembre, les membres de la délégation se sont rendus au monastère Notre-Dame-de-toute-Protection, à Bussy-en-Othe, pour vénérer les reliques de saint Alexis d'Ugine et rencontrer la communauté. Ils ont eu un entretien avec mère Olga, supérieure du monastère.

La délégation a ensuite quitté Paris pour un pèlerinage à Istanbul (l'ancienne Constantinople), au cours duquel elle devait rencontrer Sa Sainteté le Patriarche œcuménique Bartholomée I^{er}.

Communiqué N° 11-05 du Conseil de l'Archevêché Réunion du 15 décembre 2005

Le Conseil de l'Archevêché s'est réuni, le 15 décembre 2005, sous la présidence de S. Ém. l'Archevêque Gabriel.

Visite d'une délégation de l'Église russe hors-frontières à Mgr Gabriel

Mgr Gabriel s'est félicité de l'atmosphère chaleureuse et fraternelle de la rencontre ainsi que de la franchise des discussions. On ne peut que se réjouir de voir l'Église russe hors-frontières chercher à sortir de l'isolement dans lequel elle s'était enfermée depuis plusieurs décennies et espérer qu'avec la grâce de Dieu elle rentrera prochainement en communion avec la plénitude de l'Orthodoxie.

Rencontre de M. Michel Sollogoub, secrétaire du Conseil de l'Archevêché, avec l'archiprêtre Nicolas Balachev, secrétaire du Département des relations extérieures du Patriarcat de Moscou

M. Michel Sollogoub, lors d'un séjour professionnel à Moscou, a été reçu par le père Nicolas Balachev, le 18 novembre, pour un entretien concernant l'état des relations entre le Patriarcat de Moscou et l'Archevêché. Il est convenu de poursuivre ces contacts.

Paroisses et Doyennés

Mgr Gabriel a informé le Conseil de sa visite pastorale à Stockholm, les 7 et 8 décembre, où

il a présidé une réunion du clergé du **doyenné des paroisses de Scandinavie**. Au cours de ce séjour, Mgr l'Archevêque a procédé à l'ordination d'un diacre pour la communauté de Göteborg (Suède). A la demande des communautés locales, il est décidé d'élever la communauté de la Protection-de-la-Mère-de-dieu à Copenhague au rang de paroisse, de même que pour la communauté d'Överkalix, au nord de la Suède.

Église de Biarritz : Le délibéré du Tribunal de Bayonne est en attente.

Moisenay : Les dirigeants de l'association « Skyte » de Moisenay ont rencontré récemment les responsables de l'Administration Diocésaine afin de les sensibiliser aux problèmes liés à l'entretien et à la pérennité du site.

La paroisse **Saint-Jean-l'Évangéliste** d'Issy-les-Moulineaux s'est installée dans des locaux provisoires à Meudon.

Catéchèse diocésaine pour les nouveaux immigrants de Russie et d'Europe orientale

Neuf séances de formation ayant pour thème principal la découverte de la foi se sont échelonnées du 21 octobre au 15 décembre, dans les locaux de la Paroisse Notre-Dame-du-Signe, boulevard Exelmans, qui avait bien voulu accepter d'accueillir ces rencontres organisées par le diocèse. Ce premier cycle a réuni près d'une trentaine de personnes, venues de différents endroits de la région parisienne, et constituée, de l'avis de ses responsables comme des participants, un succès. Il a été décidé de poursuivre

ces rencontres en ouvrant un 2^e cycle d'approfondissement, dans le prolongement du cycle précédent. Ce nouveau cycle se déroulera du 12 janvier jusqu'à fin mars et portera notamment sur une lecture commentée de l'Évangile selon saint Marc. Parallèlement, se pose le problème de la continuation du 1^{er} cycle pour de nouveaux auditeurs (besoin en locaux et en catéchètes)

Commission juridique et canonique

La première réunion de cette commission a eu lieu le 14 décembre. Elle a permis aux membres de la commission de faire connaissance, de prendre note du cahier des charges qui lui a été fixé (cf. communiqué du Conseil de l'Archevêché du 26 octobre 2005), d'établir un calendrier de travail et de pointer un certain nombre de questions qui se posent dans les différents aspects juridiques de la vie de l'Archevêché.

Assemblée pastorale

Une assemblée pastorale sur le thème « Le sacrement de la pénitence et la confession » sera convoquée, le jeudi 25 mai (fête de l'Ascension catholique), à l'Institut Saint-Serge à Paris. Les prêtres et diacres de l'Archevêché, tous membres de droit de l'Assemblée pastorale, sont invités dès maintenant à retenir cette date. Le lendemain, 26 mai, sera organisé un pèlerinage diocésain au monastère de la Toute-Protection, à Bussy-en-Othe, pour vénérer les reliques de saint Alexis d'Ugine. Ce pèlerinage sera ouvert aux clercs ainsi qu'aux laïcs qui souhaiteraient y participer.

Calendrier liturgique

Samedi 3 décembre	18h00	Vigiles	
Dimanche 4 décembre	10h00	Proskomidie et Liturgie	ton 7
		Sainte Barbara	
Mercredi 7 décembre	19h30	Vêpres	
		Avant-fête de la conception de la Très sainte Mère de Dieu par sainte Anne	
Samedi 10 décembre	18h00	Vigiles	
Dimanche 11 décembre	10h00	Proskomidie et Liturgie	ton 8
		Dimanche des Ancêtres	
Mercredi 14 décembre	19h30	Vêpres	
		Saint Éleuthère	
Samedi 17 décembre	18h00	Vigiles	
Dimanche 18 décembre	10h00	Proskomidie et Liturgie	ton 1
		Dimanche des Pères de la Généalogie	
Mercredi 21 décembre	19h30	Vêpres	
		Sainte Anastasie	
Vendredi 23 décembre	19h00	Heures Royales	
Samedi 24 décembre	9h30	Proskomidie et Liturgie suivies des vêpres	
	21h00	Matines et Liturgie de saint Basile	
Dimanche 25 décembre		Nativité de Notre Seigneur Jésus Christ	
Samedi 31 décembre	18h00	Vigiles	
Dimanche 1 ^{er} janvier	10h00	Proskomidie et Liturgie de saint Basile	ton 3
		Circocision de Notre Seigneur Jésus Christ	
Samedi 7 janvier	18h00	Vigiles	
Dimanche 8 janvier	9h30	Proskomidie, Liturgie de saint Basile et bénédiction des eaux	
		Report de la Théophanie	
Samedi 14 janvier	18h00	Vigiles	
Dimanche 15 janvier	10h00	Proskomidie et Liturgie	ton 5
Samedi 21 janvier	18h00	Vigiles	
Dimanche 22 janvier	10h00	Proskomidie et Liturgie	ton 6
Samedi 28 janvier	18h00	Vigiles	
Dimanche 29 janvier	10h00	Proskomidie et Liturgie	ton 7
		Nouveaux martyrs et confesseurs de Russie	

Répartition des services

	Prosphores et vin	café et fleurs		Prosphores et vin	café et fleurs
4 décembre	Clémentine Lacaille	Hélène Lacaille	1 ^{er} janvier	Sophie Tobias	Danielle Chveder
11 décembre	Danielle Chveder	Marie Prevot	8 janvier	Olga Victoroff	Denise Trosset
18 décembre	Magdalena Gérin	Juliette Kadar	15 janvier	Clémentine Lacaille	Anne Sollogoub
24 déc. matin	Catherine Hammou	Marie-Josèphe de Bièvre	22 janvier	Danielle Chveder	Catherine Hammou
24 déc. soir	Hélène Lacaille	Agapes	29 janvier	Catherine Hammou	Élisabeth Toutounov
	Anne von Rosenschild				

Les dates des services sont souples. Si elles ne vous conviennent pas, il est tout à fait possible de faire des échanges. L'important est que nous ne manquions ni de prosphores, ni de café. Si vous souhaitez vous joindre à la participation aux services, n'hésitez pas à prendre contact avec Anne Sollogoub.

Les prises de position dans les articles publiés ne reflètent que l'opinion personnelle de leurs auteurs.

Directeur de la publication : Archiprêtre Serge Sollogoub

Équipe de rédaction : Clémentine Lacaille, Anne Sollogoub, Élisabeth Toutounov

Ont également participé à ce numéro : Jean-Marie Gourvil, Daniel Lossky - Expédition : Anne Sollogoub

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de rédaction ou contribuer à un prochain numéro, adressez vos demandes à Élisabeth Toutounov – 13 rue Guy Gotthelf, 91330 Yerres – 01-69-49-15-39 – elisabeth.toutounov@wanadoo.fr

L'ensemble des textes publiés peuvent être reproduits avec l'indication de la source : *Feuillets Saint-Jean*